



## Compte-rendu du CTL du 25/03/2021

### **Membres présents pour les organisations syndicales :**

CGT : 2 présent pour 1 siège

FO : 2 présents pour 2 sièges

CFDT-CFTC : 3 présents pour 2 sièges

Solidaires : 1 présent pour 1 siège

En préambule aux débats, nous avons lu la déclaration liminaire jointe en annexe.

Ordre du jour :

### ➤ **Approbation des PV des CTL des 12/11/20, 23/11/20, 10/12/20, 07/01/21 et 18/01/21 :**

Vote : pour à l'unanimité à l'exception du PV du 07/01/21 pour lequel la CGT n'a pas voté puisqu'elle avait boycotté ce CTL.

### ➤ **Nouvelles règles de gestion de la taxe de 3 % sur la valeur vénale des immeubles :**

Les règles de gestion sont modifiées pour les entreprises n'ayant pas d'établissement en France.

Le service gestionnaire ne sera plus celui du lieu de situation de l'immeuble mais celui compétent pour les autres impôts de l'entité juridique propriétaire (hors imposition locale). A défaut, le SIE de la DINR (direction des non-résidents) sera compétent.

Suite à notre demande de la CGT, nous avons appris que la faiblesse de l'enjeu pour le Jura : 2 entreprises étaient concernées l'an dernier par cette modalité.

### ➤ **Présentation du centre de contact pour les professionnels de Lons-le-Saunier :**

Le centre de contact viendra en appui de 11 SIE du Rhône. Il sera composé de 35 emplois, soit 8 à 10 % des effectifs des SIE « aidés ».

L'attention sera apportée à la formation professionnelle, au cadre de travail (ergonomie, acoustique...)

Les travaux commenceront début avril pour se terminer fin août pour une installation au 01/09/21 et un début de fonctionnement au 1<sup>er</sup> octobre.

Malgré le timing serré, le DDFiP est confiant sur le calendrier. Aucun plan B n'est prévu que ce soit en cas de poursuite de la crise sanitaire ou de problème de travaux.

Si les demandes de mutation pour les postes B et C ne sont pas connues, les candidatures ne se bousculent pas pour les postes A+ et A. La perspective de journées passées au téléphone dans la campagne jurassienne n'attire pas les foules !

A la question concernant les conditions de stationnement qui deviendront difficiles avec l'arrivée de ce nouveau service (et nous l'espérons, de collègues venant combler les postes

vacants du SIE), le DDFiP a annoncé que rien ne serait fait car aucun besoin ne se faisait sentir : il devrait y avoir entre 170 à 180 agents pour 120 places !

Donc aucun souci et cela grâce au télétravail et au temps partiel !

Nous avons souligné qu'avant la crise sanitaire et donc avant l'arrivée de nouveaux services, le parking était déjà plein.

Le DDFiP a répondu qu'en cas de soucis, des roulements pourraient être prévus, voire des places réservées à certains agents, notamment à ceux résidant le plus loin !

Le DDFiP a ajouté que fournir des possibilités de stationnement ne faisait pas partie des obligations de l'employeur.

*Ce qui est simple à dire quand on a des places réservées !*

### ➤ **Budget-Bilan 2020 et perspectives 2021:**

Le budget 2020 est marqué par les impacts de la crise sanitaire (baisse de certains postes budgétaires liés au ralentissement de l'activité), et par des travaux divers (peinture, cloisons, ouvrants, éclairage...). Malgré cela, des crédits inutilisés ont été restitués en fin d'année.

Le budget global de 2021 demeure à un niveau équivalent à celui de 2020.

Des travaux entrant dans le cadre du plan de relance sont prévus : changements de chaudières notamment.

Le problème de l'isolation des bâtiments doit être étudié.

Nous avons demandé si les économies liées à la crise sanitaire et au télétravail avaient été chiffrées.

Une étude sur les coûts des fluides devrait être effectuée d'ici cet été et une communication faite pour la direction.

### ➤ **Questions diverses :**

#### ➤ Evoquées par la DDFiP :

#### ➤ Campagne IR :

Des informations ont été fournies par la DDFiP au sujet de la campagne IR.

Aucun horaire d'accueil spécifique n'est prévu : la réception se fera donc les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sans rendez-vous et les lundi, mardi et jeudi après midi sur rendez-vous.

Des jauges seront mises en place pour définir le nombre de personnes pouvant être présentes dans le hall et la salle d'attente en respectant les règles de distanciation.

Moins de jours de réception, des conditions d'accueil plus strictes et malgré cela, aucun embouteillage n'est prévu ! Tout cela grâce au EFS, aux fiches de contact et aux rendez-vous !

Des agents des SIP, PGF et EDR devront participer à l'accueil téléphonique du numéro national : 8 vacations de 2h30/jour du 04/04 au 16/05 et 16 du 17/5 au 08/6.

L'organisation pour le traitement des questions arrivant par e-contact est encore à prévoir.

#### ➤ Saint-Claude :

Les agents de St Claude doivent être rencontrés le 26/03 par la RH. La semaine prochaine, ce sera le tour des agents des trésoreries.

Des éléments plus précis seront donnés au prochain CTL (en juin)

L'existence d'une antenne fiscale jusqu'en 2026 a été confirmée par le DDFiP.

➤ Accompagnement des agents dans la crise sanitaire :

Suite à nos interrogations mentionnées dans la déclaration liminaire, le directeur a évoqué la gestion de la crise sanitaire en indiquant que toutes les mesures nationales ont été respectées et que le télétravail restait le premier rempart.

Concernant la vaccination, le domaine relève du secrétariat général et de la Préfecture.

Les prémices d'une réflexion étaient en cours afin de proposer une vaccination aux agents de plus de 50 ans par le médecin de prévention

➤ SDIF :

La communauté de commune est maître de la gestion des travaux. Elle a tenu compte des demandes de la DDFiP.

Un emménagement devrait être possible au mois de mai.

➤ Evoquées par la CGT :

➤ Nous avons relevé une erreur dans les documents ayant servis de base au vote du précédent CTL, l'effectif transféré étant supérieur aux nombres d'emplois officiels existant dans le Jura au 01/01/2021.

Il nous a été répondu que cela était dû à une erreur d'interprétation et que les chiffres mentionnés ne correspondaient pas aux chiffres réels mais à une cible à atteindre à la fin des restructurations.

La DDFiP prévoit donc des créations d'emplois ! Quelle bonne nouvelle !

Pour que vous vous fassiez une idée de notre erreur d'interprétation, voici la phrase précédant les tableaux erronés : "Les tableaux ci-après rappellent le nombre d'emplois des services avant réorganisation et **indiquent les effectifs des services restructurés au 1er janvier 2021**".

Alors, erreur d'interprétation ou ... ?

Enfin, comme nous l'avons souligné, peu importe puisque nous avons voté contre l'exercice emplois !

➤ Nous avons évoqué les conditions d'accueil des contribuables ayant rendez-vous les après-midi.

Les contribuables doivent attendre dehors et appeler eux-mêmes le service pour prévenir de leur arrivée, les agents descendant les chercher.

Si un interphone est prévu pour pallier ce souci, reste le problème de conditions d'accueil qui ne correspondent ni à notre vision du service public, ni d'ailleurs à celle du gouvernement puisque le guide « service + » prévoit que « les locaux ...permettent aux usagers de s'asseoir en cas d'attente, ... répondent à des conditions garantissant le confort des usagers (accès aux toilettes, etc). De plus « un dispositif de gestion de la file d'attente est mis en place ».

Laisser les usagers dehors (certes sous le climat doux et sec du Jura) à gérer leur arrivée et leur attente seuls est donc en totale contradiction avec nos obligations de qualité d'accueil.

La direction ne voit pas en quoi ces conditions d'accueil sont mauvaises et indique qu'elle ne souhaite prélever un agent pour assurer cet accueil, afin de privilégier les conditions de travail des agents.

(Nous avons appris par la même occasion que les personnes en services civiques effectuaient, les après-midis, des tâches du SIP en remplacement des tâches d'accueil initialement prévues.

Il faut rappeler que ces personnes n'ont pas vocation à effectuer le travail d'un agent.

*La DDFiP du Jura souhaite peut-être rejoindre la Poste et autres organismes dans les sujets de reportages concernant l'utilisation dévoyée des contrats de service civique.)*

L'accueil des contribuables constitue une des missions essentielles de notre service public.  
Le nier et tout faire pour transférer cette mission revient à scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

La suppression de cette mission entraînera celle des services tels que nous les connaissons pour créer des centres de contact, services déshumanisés dans lesquels vos seuls interlocuteurs sont le téléphone, l'ordinateur et le chronomètre.

Les représentants de la CGT Finances Publiques  
Valérie FIACRE et Damien BRESSON